

FÉVRIER 2024 / n°163

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr



CHARTRE DE L'ARBRE

VIE COMMUNALE

L'Écho des Moulins,
une nouvelle maquette

VIE COMMUNALE

Tournoi intercommunal



Sommaire

2 > Édito

DOSSIER DU MOIS

3-5 > CHARTE DE L'ARBRE

6 > L'ÉCHO DES MOULINS, UNE NOUVELLE MAQUETTE

VIE LOCALE

7 > **ÉDUCATION** : Baby-sitting, comment ça marche ?

8 > **INTERCOMMUNAL** : Tournoi intercommunal

8 > **VIE ASSOCIATIVE** : Aides aux Malades

9 > **INTERCOMMUNALITÉ** : La Caisse d'Allocations Familiales

9 > **INTERCOMMUNALITÉ** : En Février à la médiathèque Pré en Bulles

10 > **VIE ASSOCIATIVE** : JSN Football

10 > **VIE ÉCONOMIQUE** : Nouvelle entreprise à Nouvoitou : Ozlaloc

10 > Yoga Bliss

10 > Grande Braderie

La commune a bien pris le relais et a envoyé la lettre des enfants au Père Noël. Nous espérons que vous avez été complet

Crédits photos

commune de Nouvoitou, Rennes Métropole, Pexels

Directeur de la publication

Jean-Marc Legagneur

Groupe communication

Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset, Isabelle Presse, Beatriz Ferreira

Création/mise en page

Diabolo, le studio d'Imprim'Services

Impression

Imprimerie Le Galliard

Dépôt des articles

Vos articles sont à fournir avant le **1^{er} février** pour une parution dans le prochain **l'Écho des Moulins du mois de mars/avril**. Ils peuvent être envoyés par mail à : **communication@nouvoitou.fr**

Retour en images

Janvier

+ Retour en vidéo sur la chaîne YouTube de la Médiathèque

 @mediathequenouvoitou



Spectacle La Plume



CMJ, Collectes de jouets au marché de Noël



Exposition - Madagazelles

Infos

NI BREL NI BARBARA arrive en Bretagne ! Cabaret Moustache - Nouvoitou

Jeudi 15 février à midi, vendredi 16 et samedi 17 février à 19h30 et dimanche 18 février à midi Tout public - Formule déjeuner-spectacle ou dîner-spectacle

Vous aimez la chanson française ? Vous êtes fan inconditionnel de Barbara et ne vous laissez pas des oeuvres de Jacques Brel ? Alors rendez-vous au Cabaret Moustache pour découvrir un spectacle unique et séduisant !

« La soirée devrait se passer comme toutes les autres au Cabaret Moustache, mais ce soir-là, coup de théâtre : deux artistes ont investi le plateau pour y préparer un spectacle hommage à Brel et Barbara ».

De l'Olympia au Châtelet, de Bobino au Cabaret Moustache, vous allez vivre une expérience unique - haute en couleurs - qui vous emmènera dans les coulisses du Music-Hall. Un théâtre musical entre chansons, rires, souvenirs et émotions.

Acclamé par le public et les médias, « Ni Brel Ni Barbara » est bien loin des spectacles hommages ordinaires et additionne aujourd'hui plus de 210 représentations en tournée à travers la France, la Suisse et l'ensemble de la francophonie à travers le monde.

« Ni Brel Ni Barbara » est proposé aux spectateurs bretons pour 4 dates exceptionnelles, en tant que spectacle « coup de cœur » du Cabaret Moustache. Une vraie pépite !

PARIS MATCH Somptueux !

FRANCE BLEU Superbe. Une véritable perle ! LA CROIX Original, vibrant et drôle !



De et avec « Les Monsieur Monsieur », Mario Pacchioli, Laurent Brunetti, mise en scène : Rémi Deval, création lumière : Pierre Wendels, Direction artistique : Mario Pacchioli, direction technique : Loïc D'Apollito



Le mot du maire

Du cœur de bourg au Nouvoitou de 2050

A l'automne 2020 nous avons lancé notre programme « Bouge ton Bourg » dans le cadre de notre politique du bien vivre ensemble à Nouvoitou. Les grandes lignes de celui-ci sont aujourd'hui définies en lien avec nos partenaires (SECIB, Rennes Métropole, BNR, Archipel Habitat...). Nous vous présenterons le projet global lors d'un prochain Echo des Moulins qui précédera une réunion publique.

Nous abordons désormais une étape beaucoup plus fine de notre étude, qui consiste à réaliser les connexions à l'échelle de notre bourg pour accompagner la définition du « cœur de bourg ».

Cela concerne les aspects paysagers : renforcer la trame verte, reconstituer les alignements bocagers, planter des arbres, travailler les seuils d'entrée de ville au niveau des traversées de haies...

*C'est aussi conforter le lien social :
Mailler/jalonner le bourg par
un réseau d'espace public dynamique
et identifiable*

Et encourager les déplacements multimodaux c'est-à-dire, renforcer le réseau de chemins piétons alternatifs à la voiture tout en renforçant l'offre en stationnement à proximité des activités et services, les rendre visibles et accessibles. La loi Climat et résilience nous impose la zéro artificialisation nette des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, dans

les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Nous approuvons totalement cet objectif et nos projets d'urbanisation sur notre commune sont totalement en lien avec cette loi reprise, par ailleurs, dans nos règlements comme le PLUI*, le SCOT* ou le PLH*. Pour répondre totalement à ces exigences réglementaires il nous est demandé d'aller encore plus loin dans notre vision du Nouvoitou de demain, c'est-à-dire 2040 ou plus. Les études réalisées depuis 2020 s'inscrivent totalement dans cette démarche. Nous abordons donc dès maintenant une 3ème phase qui consiste à nous projeter en 2040 ou 2050 et d'imaginer ce que devra être notre commune à cette époque. A ce niveau, au-delà des aspects structuraux, il nous faudra intégrer les impacts du dérèglement climatique, de la transition énergétique et les bouleversements démographiques découlant des deux points précédents. Dans le cadre de nos Agenda 21, en lien avec le sujet de cet édito nous relancerons prochainement de nouveaux ateliers participatifs ouverts aux Nouvoitouciennes et aux Nouvoitouciens. Je suis convaincu qu'une fois encore vous serez nombreux à nous accompagner pour faire de notre commune un espace de convivialité et de sérénité durable et répondant aux besoins de demain.

Bien cordialement

Jean-Marc Legagneur, Maire

Bien cordialement
J.M. LEGAGNEUR

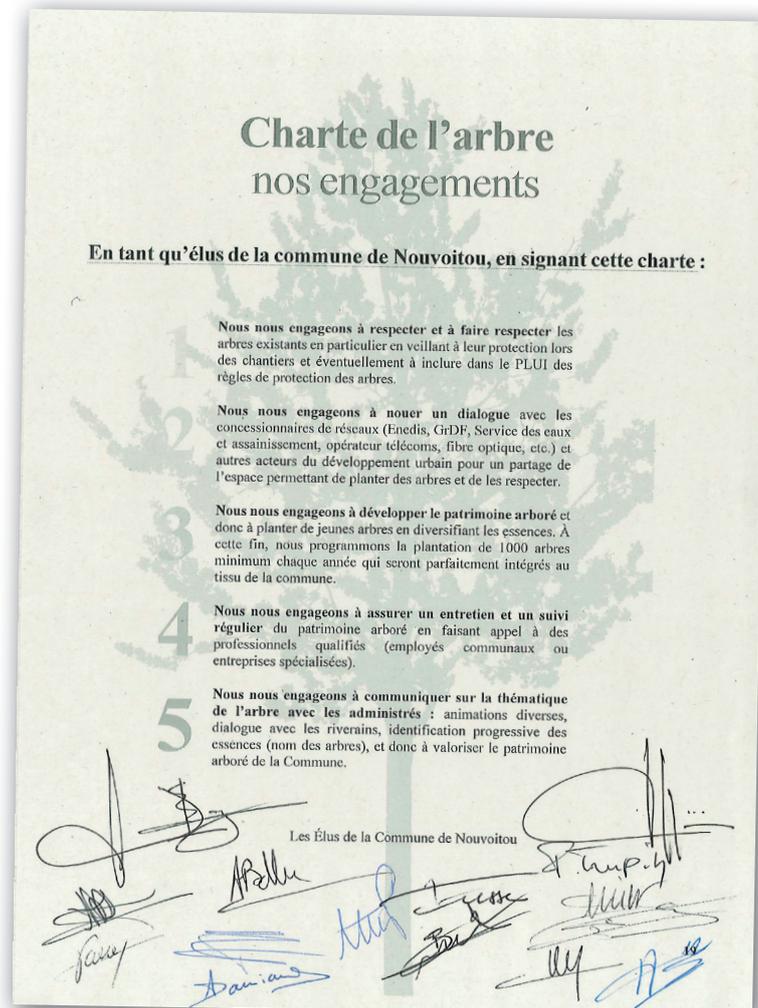
CHARTRE DE L'ARBRE

Jacques HARDOUIN,
en charge de
l'urbanisme,
des bâtiments et du
Plan Climat -Air-Énergie
Territorial (PCAET)

La Charte de l'arbre vise à consolider notre engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de notre patrimoine arboré. En associant tous les acteurs du territoire, la Charte de l'Arbre encourage la participation à la connaissance et à la réflexion sur le rôle essentiel de l'arbre en milieu urbain.

Ensemble, façonnons un environnement harmonieux et durable, où la présence des arbres contribue à la qualité de vie de notre communauté.

Au cours du Conseil Municipal
du 11 Décembre 2023
les élus ont affirmé leur adhésion
à la Charte de l'arbre
en signant les engagements relatifs
à la protection des arbres.



POURQUOI UNE CHARTE DE L'ARBRE

Face au dérèglement climatique et à la diminution de la biodiversité, l'arbre dans le milieu urbanisé devient plus que jamais un modérateur des effets du dérèglement climatique en apportant ombre et abri pour la faune.

L'arbre n'est malheureusement pas toujours un ami quand il n'est pas correctement intégré dans les schémas d'urbanisme et est vu, en grandissant,

comme un voisin encombrant générateur de feuilles bouchant les gouttières, d'ombre, d'allergies...

La charte de l'arbre a pour objectif de sensibiliser les acteurs sur l'importance de protéger les arbres existants en leur laissant un espace suffisant pour leur développement et de définir des règles de plantation et entretien pour que ceux-ci ne deviennent pas les problèmes de demain.

LES ACTIONS

Compléter l'inventaire des arbres remarquables de la commune

Certains arbres de la commune sont définis comme Espace Boisé Classé du fait de leur ancienneté, taille, essence... et sont donc à ce titre protégés. Mais d'autres haies, alignement d'arbres ou arbres isolés peuvent présenter un caractère remarquable que souhaitent conserver les habitants.

Disposer d'outils juridiques efficaces de protection de l'arbre et les moyens de leur application

Le "Plan Local d'Urbanisme Intercommunal" (P.L.U.I.), principal document qui organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme, inclut un certain nombre de protections environnementales, paysagères et architecturales.

Les Espace Boisés Classés ; Tout défrichage ou déboisement y est interdit. C'est le cas de nombreuses haies de la commune et du bocage.

Ce classement s'applique également à des arbres isolés ; certains arbres de la commune sont concernés comme le chêne centenaire, le Tilleul.

Espace d'Intérêt paysager ou écologique ; Cet outil permet la préservation d'ensembles paysagers à caractère végétal, notamment des espaces verts.

Les coupes et abattages d'arbres seront soumis à autorisation préalable et la coupe d'un arbre implique son remplacement par 3 arbres avec des caractéristiques précises.

Créer un environnement de qualité dès la plantation

Le milieu urbain est loin d'offrir les conditions idéales pour permettre aux arbres de se développer normalement. L'objectif est donc d'assurer des conditions optimales au développement des arbres par le choix des espèces, la localisation qui permettra leur développement...

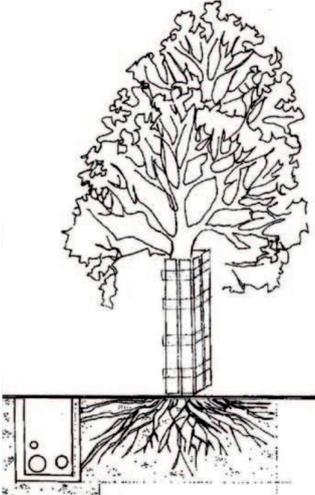
Entretien nos arbres

Quand un arbre est planté en milieu urbain, son développement doit être contrôlé par une taille régulière pour qu'il ne devienne pas un sujet envahissant.

Protéger les arbres durant les chantiers

Les divers travaux sur Nouvoitou (restauration de bâtiments, constructions neuves, rénovations de voirie, de parkings, construction de réseaux souterrains et aériens...) peuvent causer des dommages aux arbres situés à proximité des chantiers. Les dommages peuvent être causés par les engins de chantier. Un document sera visé par l'entrepreneur quand les travaux seront réalisés au voisinage d'arbres que l'on souhaite conserver.

type de protection des arbres lors des chantiers de proximité



Alternatives :

- Éloignement des tranchées à une distance supérieure à 2 mètres ;
- Intervention à la minipelle, ou de façon manuelle, en évitant soigneusement les racines ;
- Remblaiement le plus rapidement possible l'aplomb de la couronne. Pour éviter des problèmes de tassement, du sable ou des pierres siliceuses mélangées à la terre végétale peuvent être utilisés. Ne jamais employer de grave calcaire.

4) Imperméabilisation du sol

Bitumage, asphaltage, bétonnage autour de l'arbre peuvent créer une couche imperméable au-dessus des racines, provoquant ainsi des problèmes de déficit hydrique et d'asphyxie semblables aux cas précédents.

Alternatives :

La mise en place de grilles en fonte ou plaques béton ajourées, la réalisation de revêtement poreux à base de gravillons agglomérés par une résine, sont des dispositifs qui permettent la pénétration de l'air et de l'eau.

5) Abaissement du niveau du sol

La plus grande partie des racines d'un arbre se situe dans les 50 premiers centimètres du sol, les racines nourricières étant plutôt superficielles. La diminution du niveau autour d'un arbre entraîne la suppression de certaines de ces racines, ce qui perturbera inéluctablement l'alimentation hydrominérale de l'arbre.

Plus l'opération est proche du tronc, plus les racines supprimées sont de grosses racines jouant un rôle important dans l'ancrage de l'arbre au sol. La suppression de ces racines maitresses diminue la stabilité de l'arbre et entraîne son dépérissement rapide par pourriture.

C'est pour cette raison qu'il ne faut pas "déchausser" un arbre.

Pour toutes ces raisons, la collectivité de Nouvoitou vous demande de prendre toutes les précautions pour protéger les arbres en suivant les consignes citées précédemment.

Au cas où des dégâts seraient constatés aux arbres, la commune pourra appliquer le barème d'évaluation de la valeur des arbres. Ce barème prend en compte aussi bien les blessures infligées aux charpentières qu'aux racines, les dégradations commises au tronc et d'une manière plus générale toutes les agressions physiques ou chimiques envers les arbres.

Votre vigilance et celle de vos équipes sur le chantier sont donc indispensables.

Vu, le

Signature du chef d'entreprise,

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 035-213502040-20231211-2023_91-DE

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 035-213502040-20231211-2023_91-DE

Nouvoitou s'engage à protéger ses arbres

La construction de routes, de parkings, de réseaux souterrains, sont susceptibles de causer de sérieux dommages aux arbres situés à proximité immédiate des chantiers.

Cependant, leur maintien en bonne santé est souvent possible sans grande difficulté. Quelques précautions suffisent à éviter ou à réduire l'impact des travaux. En revanche, une fois les dégâts commis, la mise en œuvre des mesures curatives s'avère nettement plus délicate et incertaine.

Consignes pour la protection des arbres sur les chantiers

1) Compactage du sol

Généré par le passage répété d'engins lourds ou le stockage de matériaux, il constitue un problème important et insidieux pouvant expliquer un bon nombre de dépérissements

Mesures préventives :

Il faut protéger de toute circulation et stockage par le barrièrage de la zone correspondant au minimum à la projection verticale sur le sol de la couronne de l'arbre à protéger.

2) Blessures mécaniques

Les blessures infligées aux arbres constituent des portes d'entrée à divers parasites susceptibles de contribuer grandement au dépérissement et à la fragilisation des sujets.

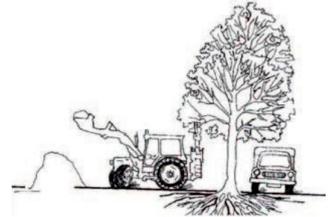
En partie aérienne, la visibilité des dégâts permet des soins immédiats mais aussi la mise en sécurité des années plus tard.

En partie souterraine, l'action des champignons actifs sur le pourrissement des racines est souvent invisible. Les nécroses de tissus ligneux peuvent progresser jusqu'au collet et remonter dans le tronc sans signe extérieur d'alerte. Souvent la stabilité du sujet est mise en péril alors que ses fonctions vitales et son aspect global ne sont guère altérés.

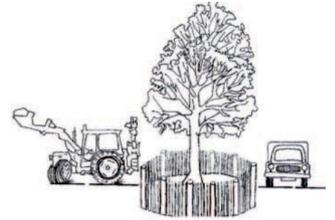
Mesures préventives :

La mise en place de barrières autour des arbres prévient grandement les risques de blessures sur tronc et branches. Des planches disposées verticalement autour du tronc et maintenues par un système de

sangles constituent une solution provisoire pour des arbres localisés très près d'un chemin.



Ce qu'il ne faut pas faire



Ce qu'il faut faire

3) Réalisation de tranchées

Les tranchées peuvent amputer le végétal de nombreuses racines nourricières et maitresses lorsqu'elles sont creusées sous la couronne de l'arbre, entraînant des dépérissements plus ou moins importants. Plus ces tranchées sont effectuées près du tronc, plus la réduction de croissance des arbres est importante et se prolongera dans le temps.

Communiquer sur la thématique de l'arbre

L'acquisition d'une culture de l'environnement conduit au respect du patrimoine collectif dont l'arbre fait partie intégrante. L'arbre peut être un support d'actions pédagogiques ;

- visite guidée des arbres : on s'arrête devant les plus beaux arbres et un commentateur en explique l'origine, les qualités esthétiques, parle des soins aux arbres...
- plantation avec les enfants des écoles : facile à organiser, cette action permet à l' élu et à l'instituteur d'expliquer le rôle important des arbres.
- mettre leur nom sur les arbres : c'est la meilleure manière pour que les habitants connaissent le nom des arbres de leur rue !

Continuer le développement de la trame arborée de la commune et confirmer la volonté politique de protection des arbres

L'arbre, les haies constituent des éléments essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et la lutte contre les pollutions de l'eau. La commune de Nouvoitou s'est fixé l'objectif de planter chaque année 1 000 arbres.

L'ÉCHO DES MOULINS

UNE NOUVELLE MAQUETTE



Le bulletin d'information communal se modernise pour encore mieux informer les habitants sur l'action de la commune et sur la vie locale. Présentation des nouveautés à découvrir au fil de ces pages. À compter du prochain numéro, à paraître en Mars/Avril, le bulletin évoluera vers une parution bimestrielle. Cette initiative vise à insuffler une nouvelle dynamique et à moderniser notre publication pour la rendre encore plus attrayante.

INFOS-CLÉS

Le magazine devient
BIMESTRIEL

1850
exemplaires gratuits
sont distribués

ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

le bulletin est désormais
imprimé exclusivement
avec de l'encre végétale

• Objectif de Modernisation :

L'objectif principal de cette démarche est de moderniser notre bulletin municipal, lui conférant un souffle nouveau. Ces changements visent à rendre la lecture plus agréable et à s'adapter à vos attentes.

• Points Maintenus et Nouveautés :

Bien que des changements significatifs soient apportés, nous tenons à préserver des éléments qui ont marqué le succès de «L'Écho des Moulins». Ainsi, les rubriques telles que le dossier du mois, la médiathèque et l'agenda resteront inchangées. Cependant, de nouvelles rubriques verront le jour, comme «Biodiversité» et «Associations», permettant une immersion plus profonde dans la vie de notre commune.

• Lancement Officiel en Mars/Avril :

Nous sommes ravis d'annoncer que le premier numéro selon ce nouveau format s'effectuera lors du bulletin de MARS/AVRIL. Ce lancement marque le début d'une nouvelle ère pour «L'Écho des Moulins», où nous souhaitons renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

• Engagement Écologique avec Nos Prestataires :

Nous sommes fiers de collaborer avec des prestataires partageant nos valeurs environnementales. Notre imprimeur s'engage activement dans des pratiques respectueuses de l'environnement : notre bulletin municipal sera imprimé exclusivement avec de l'encre végétale, réduisant ainsi notre empreinte écologique.

EDUCATION BABY-SITTING

Suite au franc succès de la récente formation de baby-sitting organisée par les services Petite Enfance et Jeunesse, destinée aux jeunes nés entre 2003 et 2008, la commune de Nouvoitou a décidé d'aller de l'avant avec cette initiative prometteuse.

L'objectif de cette formation va au delà du simple encadrement des enfants, elle vise la compréhension approfondie des droits et devoirs inhérents au rôle de baby-sitter, l'acquisition de connaissances relatives au développement de l'enfance (motricité, activités, etc.) et la formation aux gestes de premiers secours (IPSPE).

Fort de cet élan positif, la commune de Nouvoitou s'engage à maintenir cette dynamique en facilitant la mise en relation entre les jeunes formés et les parents à la recherche de service de baby-sitting. Ainsi, une liste de baby-sitters sera mise à disposition des parents souhaitant confier leurs enfants en toute confiance.



Comment Devenir Baby-Sitter à Nouvoitou :

- 1 **Contactez le Service Jeunesse** : Exprimez votre intérêt et renseignez-vous sur la prochaine session de formation.
- 2 **Inscrivez-vous** : Participez à la prochaine formation ou remplissez votre fiche d'inscription au dispositif Baby-sitting pour figurer sur la liste.
- 3 **Signalez les Changements** : Informez le service Jeunesse de tout changement dans vos disponibilités.

+ Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter le Service Jeunesse au **06.16.68.21.35** ou via **jeunesse@nouvoitou.fr**

À la Recherche d'un Baby-Sitter :

- 1 **Contactez le RPE** : Informez-les de vos besoins de garde.
- 2 **Recevez la Liste** : Le Relais Petite Enfance (RPE) vous fournira une liste de baby-sitters correspondant spécifiquement à vos besoins.
- 3 **Contactez les Jeunes** : Entrez en contact avec les jeunes potentiellement disponibles.

+ Pour plus d'informations, veuillez contacter le Relais Petite Enfance au **06.23.81.10.13** ou par e-mail à **rpe@nouvoitou.fr**

INTERCOMMUNAL

TOURNOI INTERCOMMUNAL : COMM'UN DEFI

Dans le cadre de Terre de Jeux, les communes de Bourgbarré, Saint-Armel et Nouvoitou s'associe pour organiser leur JO intercommunal auquel tout le monde pourra participer. Cet événement promet d'allier compétition sportive, esprit d'équipe et moments de partage entre les habitants des différentes communes participantes. Venez défendre les couleurs de votre commune. Cet événement promet d'allier compétition sportive, esprit d'équipe et moments de partage entre les habitants des différentes communes participantes.

Venez nombreux pour soutenir votre commune et profiter de ces journées riches en activités et en rencontres.

Selon programme ci-dessous :

Nouvoitou (salle des sports + salle du bocage)

le samedi 16 mars après-midi

Badminton, quizz, babyfoot.

St-Armel (espace Arzhel)

le samedi 25 mai

Pétanque, palets, molky et pétanque triangulaire, foot pour les enfants, club canin (quizz) Kazanou (tiers-lieu), APE (activité pour les enfants).



Bourgbarré (étang)

le samedi 29 juin

Blind test musical, reconnaissance des végétaux, reconnaissance des odeurs, (speedminton) jeux en bois (10), initiation rock, Powerfits, palets...

Horaires 13h30/18h30.

Comptage des points :

- L'équipe gagnante de chaque activité fait gagner des points à sa commune (le 1^{er} : 5 points, le 2nd : 3 points et le 3^{ème} : 1 point)
- Une épreuve : l'ambiance (le 1^{er} : 5 points, le 2nd : 3 points et le 3^{ème} : 1)
- Addition par équipe à la fin de la journée => et répartition par commune (le 1^{er} : 5 points, le 2nd : 3 points et le 3^{ème} : 1)



Sans être obligatoire, il est préférable de prévenir de votre participation par mail sur communication@nouvoitou.fr ou au 02 99 37 42 71

VIE ASSOCIATIVE

AIDE AUX MALADES

L'association « Addictions Alcool Vie Libre » s'engage à soutenir les malades, qu'il s'agisse d'alcool, de psychotropes, ou d'autres addictions. Nous serons être un relais pour toutes les addictions. Dans une démarche de soins, sans s'oublier l'aide à l'entourage.

Notre objectif est de sensibiliser le malade et d'expliquer notre rôle à sa famille, sans imposer de soins. Nous mettons en lumière les risques sociaux, psychiques, et physiques liés à la maladie.

Le choix des soins appartient au malade, et nous nous adaptons à chaque situation. Patience en cas de déni. Notre connaissance approfondie de la maladie nous guide vers des conseils.

Engagement envers les fumeurs, rejoignant des initiatives nationales comme le « Mois sans Tabac ». Préparer l'entourage à la sortie des soins est essentiel en expliquant ce qu'est notre rôle « Avant Pendant et Après les Soins ». Puis, ce sera dans les groupes de parole que tous pourront s'exprimer.

- Travail en réseau pour accompagner vers la réinsertion sociale

- Sensibilisation aux dangers des consommations excessives, avec une approche préventive, notamment auprès des jeunes via les réseaux sociaux.

Ensemble, construisons une société informée, préventive, et solidaire face aux défis des addictions.

Les Permanences

Rendez-vous les 3^{èmes} lundis de chaque mois à 20h30 salle du Tilleuls.

Les dates clés pour 2024

- 19 février
- 18 mars
- 15 avril
- 17 juin
- 22 juillet
- 16 septembre
- 21 octobre
- 18 novembre
- 16 décembre



Infos
06 13 95 37 55

INTERCOMMUNALITÉ

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Caisse d'Allocations Familiales accompagne les collectivités dans le cadre de son champ de compétence enfance jeunesse à travers des financements pour la mise en œuvre des relais petite enfance, des accueils de loisirs et des secteurs jeunes.

La CAF, attentive à l'équilibre des territoires pousse aussi les collectivités à travers sur un bassin de vie, à l'échelle de la population sur des financements partagés.

C'est ainsi que, naturellement, la commune de Nouvoitou s'est associée depuis début 2023 avec les communes de Vern sur Seiche, Saint Armel, Corps Nuds et Bourgbarré pour s'accorder sur un plan d'actions à l'échelle de 5 ans (jusqu'en 2027) Celui-ci porte sur des actions à destination des accueils collectifs petite enfance, des accueils individuels petite enfance, de la parentalité, d'un accompagnement des enfants, des jeunes et des publics de 18 à 25 ans, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et des seniors Afin de déterminer ce plan d'actions, un diagnostic a été mis en place à l'aide d'un prestataire extérieur, des rencontres de plus de 50 professionnels et partenaires et un questionnaire à destination des publics concernés a été transmis. Ainsi, les actions définies répondent aux besoins identifiés sur les 5 communes.

Les objectifs principaux sont de proposer des accueils de qualité aux différents publics (professionnels compétents, actions innovantes, partenariats) de donner des moyens aux professionnels (outils, partage d'informations entre les communes) et d'adapter le plus possible les accueils aux besoins du territoire (développement de places si besoin). Mutualiser une politique enfance jeunesse parentalité à l'échelle de 5 communes permet aussi à la population d'étendre ses réponses sur les 5 communes et de partager des compétences. Une action proposée serait par exemple d'offrir un forum du bénévolat à l'échelle des 5 communes ou travailler sur un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ou encore organiser les fermetures des accueils de loisirs coordonnés sur les 5 communes afin que les parents puissent trouver une réponse sur l'ensemble de l'année d'un mode de garde mais pas précisément sur leur commune de résidence

Pour mettre en place ce plan d'actions, la CAF accompagne les communes à hauteur de 3 postes répartis sur les 5 territoires

Le proverbe « il y a plus d'idées dans deux têtes » voire dans cinq s'adapte tout à fait pour illustrer cette démarche.

EN FÉVRIER À LA MÉDIATHÈQUE PRÉ EN BULLES

EXPOSITION Sur le chemin de Compostelle depuis Rennes

Samedi 3 février de 10h30 à 12h00

Autour de son exposition, Silvain GAUDISSANT proposera une balade sophrologique.

RDV à 10h15 à la Médiathèque Pré en Bulles Nouvoitou. A partir de 14 ans GRATUIT

Inscription conseillée auprès de la Médiathèque au 02 99 37 84 71 ou sur mediatheque@nouvoitou.fr

EXPOSITION Roches

Du 19 février au 9 mars

Aurore Bagarry, prêtée par Les Champs Libres.

RDV à la Médiathèque Pré en Bulles Nouvoitou (aux heures d'ouverture).

SPECTACLE VIVANT /État d'urgence

Vendredi 23 février à 20h00 et Samedi 24 février à 11h00

Fragment d'un siècle à venir, Lieux dits Scénographie. Tout public à partir de 14 ans.

Durée 50 min.

Projet « Capsules » avec Le Théâtre des Silences

Vendredi 9 février de 15h00 à 18h30

Mardi 13 février de 14h00 à 18h30

Inscription auprès du Service Culture :

Resa.culture@nouvoitou.fr ou au 06 27 15 79 10

Festival Tous ô Cinoche

Samedi 17 février à 14h30

Rencontre avec Pierre Luc Granjon

Mardi 20 février, 19h et 20h

Soirée Ciné Pyjama, 4 à 8 ans accompagnés, durée 45 min.



Infos mediatheque.fr

Réservation au **0299378471** ou mediatheque@nouvoitou.fr

Retrouvez le programme culturel sur : www.nouvoitou.fr

VIE ASSOCIATIVE

JSN FOOTBALL

Samedi 13 janvier, la remise des parkas aux éducateurs du club de football de Nouvoitou a eu lieu 16 éducateurs et bénévoles du club pourront ainsi affronter l'hiver sans craindre le froid, la météo du jour était même de la partie avec une température de -2 C°.

Comme le précise Grégory Fortin, président du club, « cela a été possible grâce au soutien financier de son sponsor TRANSPORT LAFRID, présent sur la photo avec son fils Anas, joueur du club »

Transporteur à Nouvoitou depuis maintenant 2 ans, Jaouad Lafrid a souhaité participer au développement du club.

C'est une opportunité précieuse pour le club qui compte 171 licenciés et qui se développe grâce à l'engagement de ses bénévoles, au soutien de la mairie, ainsi qu'aux divers sponsors, principalement des résidents de Nouvoitou.



VIE ECONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE À NOUVOITOU : OZLALOC

Arrivée dans la zone de La Lande à Nouvoitou, Ozlalloc est une jeune entreprise créée en 2019 qui propose de la location de matériel de bricolage, jardinage et d'événementiel pour les particuliers et les professionnels. Nous souhaitons rendre plus accessible la location de matériel pour réduire la surconsommation. Effectivement, peu d'enseignes proposent un catalogue aussi large de (600 matériels en location) et des tarifs aussi abordables. Nous intégrons un concept innovant de «dépôt location» qui permet à chacun de partager ses équipements afin de générer des commissions dans le but de louer à moindre coût d'autre matériel de notre catalogue.

L'équipe Ozlalloc Vern
12 Rue de la libération
contact@ozlalloc.com

2 agences :
Vern & Liffré
07.56.96.35.35

ozlalloc.fr
DÉPÔT-LOCATION DE MATÉRIEL

L'équipe Ozlalloc
12 rue Gustave Eiffel - 07 56 88 35 35
Contact@ozlalloc.com
Ozlalloc.fr

VIE ASSOCIATIVE

YOGA BLISS



Nouveauté rentrée 2024, l'association BLISS propose un nouveau cours de hatha yoga le mardi de 12 h 15 à 13 h 15 à la salle des Sorbiers La séance est prise en charge par Caroline, professeure certifiée. Ce cours est une parenthèse dans la phrase de la journée où sont associés équilibre, force et souplesse Cette combinaison associée à des techniques de respiration et la médiation invite à un apaisement du mental, au lâcher prise et à l'intériorisation.

Ce cours s'ajoute à celui du lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

+ Renseignements :
associationbliss 35 @gmail.com

VIE COMMUNALE

GRANDE BRADERIE

L'APEL de l'école ST Martin vous souhaite tous ses vœux et est heureuse de vous annoncer la deuxième édition de sa Grande Braderie dans la salle des sports de Nouvoitou le dimanche 10 mars 2024.



Si vous souhaitez réserver un emplacement, rendez-vous le samedi 03 Février de 10 h à midi à l'école Saint Martin.

SOUTIEN AUX PARENTS D'ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS ET EN SITUATION DE HANDICAP

Êtes-vous parents d'enfant(s) ayant des besoins particuliers, spécifiques et/ou en situation de handicap ? Dans un cadre informel et convivial, nous vous invitons à un moment d'échanges, de dialogue et d'écoute entre parents partageant des expériences similaires.

La pairémulation est au cœur de notre démarche, guidant les parents vers plus d'autodétermination et d'aptitude à agir. L'entraide entre pairs, une tradition ancrée dans l'histoire, a toujours été un moyen naturel de garantir la survie des collectifs et de faire face à des situations difficiles.

Quand ? Le samedi 3 février 2024 à 10h
Où ? Pic&Colég'RAM, le Relais Petite Enfance de Nouvoitou (Logis des Cordeliers, 2 rue de Vern)

Le principe est simple : quel que soit le besoin particulier ou spécifique, le handicap de votre enfant, partager vos expériences peut être source d'entraide. Les grands-parents sont également les bienvenus s'ils en ressentent le besoin.

Pour plus d'informations, contactez Émilie URIEN, responsable Enfance, Jeunesse & Éducation au 06 23 81 10 13.

Action mise en place : L'Accueil de Loisirs souhaite favoriser l'accès à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap et/ou à besoins particuliers. Pour cela, l'accueil de ces enfants nécessite une préparation et un accompagnement spécifiques. Nous avons pensé à une adaptation de notre accueil par la création d'un **espace dit Snoezelen, un espace multisensoriel de ressources et de détente, isolé** des autres pièces et des autres enfants. Cet espace vise à faciliter l'intégration ultérieure dans le groupe.

Désormais, il est important de créer une association pour pérenniser ces échanges. Bien que la commune puisse continuer à soutenir le groupe, une association permettrait d'accueillir de nouveaux parents de manière neutre, libérant la parole et offrant des locaux comme pour les autres associations nouvoitouciennes.

Agenda

Février

Lundi 5 février de 14h-17h

sur Rendez-vous

Permanence Architecte Conseil

Samedi 9 février de 10h30 à 12H00

Autour de son exposition, Silvain GAUDISSERT proposera une balade sophrologie

Rendez-vous à 10h15 à la Médiathèque Pré en Bulles - Nouvoitou
 GRATUIT - Inscription conseillée auprès de la Médiathèque au 02 99 37 84 71 ou sur mediatheque@nouvoitou.fr

Vendredi 9 février de 15h00 à 18h30

Mardi 13 février de 14h00 à 18h30

Projet « Capsules » avec Le Théâtre des Silences

Inscription auprès du Service Culture

Du 13 février au 9 mars

EXPOSITION - Roches

Aurore BAGARRY, prêtée par Les Champs Libres

Samedi 17 février à 14h30

Festival Tous ô Cinoche

Rencontre avec Pierre-Luc Granjon

Le samedi 17 février, à 10h

Rendez-vous à l'Olivel pour participer à la création d'une magnifique haie bocagère

Apportez votre pelle, enfillez vos bottes, et venez partager votre bonne humeur pour embellir notre environnement.

Vendredi 23 février à 20h00 et

Samedi 24 février à 11h00

SPECTACLE VIVANT / État d'urgence

Fragment d'un siècle à venir

Lieux Dits scénographie

Tout public à partir de 14 ans

> Médiathèque Pré en Bulles

Mardi 20 février, 19h et 20h

Festival Tous ô Cinoche

Soirée Ciné-Pyjama, 4 à 8 ans accompagnés, durée 45 min.

Mercredi 21 février à 10h30

Atelier enfant cinéma d'animation Pixilation par l'UFFEJ Bretagne, à partir de 5 ans

Médiathèque Pré en Bulles

10 MARS 2024
NOUVOITOU
SALLE DES SPORTS
 DE 9H À 17H



VIDE GRENIER

de l'école Saint Martin

Bar & Snack sur place



POUR LES EXPOSANTS (RESERVE AUX PARTICULIERS)

EMPLACEMENT pack (2m avec 1 table et 1 chaise) 10€/pack

Paiement à la réservation

Réservation obligatoire (prévoir une pièce d'identité)

1 permanence - l'école Saint Martin

samedi 03 février 2024 - de 10h à 12h



À TOI DE JOUER !

Cherche et trouve
 5 cœurs qui se cachent
 dans L'ÉCHO DES MOULINS

À noter en Mars

Samedi 16 mars, 9h30 et 10h45, dès 18 mois

Semaine de la petite enfance
 > **Spectacle Invisibles Maisons**
 Sur réservation - RDV Médiathèque Pré en Bulles - Nouvoitou

Samedi 20 mars, 9h30 et 11h
Semaine de la petite enfance
 > **Lecture et Ritournelle avec Marion Dain, 0-4 ans**

Viens je t'emmène... au Japon
 Ambiance japonisante sur une exploration sensorielle
 Sur réservation - RDV Médiathèque Pré en Bulles - Nouvoitou

Vendredi 22 mars, 20h
La fête du Court-Métrage

Sur réservation - auprès de la Médiathèque Pré en Bulles

Lundi 4 mars de 14h-17h

Permanence Architecte Conseil

Sur rendez-vous

Samedi 9 mars

Fresque des semences et de la Biodiversité

Sur réservation auprès de l'association DPPH
 Médiathèque Pré en Bulles - Nouvoitou

Dimanche 10 mars

Vide grenier de l'école St-Martin

Salle des sports

Vendredi 13 mars de 10h-12h30 & 14h-18h30

Mardi 27 mars de 14h00 à 18h30

Mardi 30 mars de 14h à 17h

Projet « Capsules » avec Le Théâtre des Silences

Inscription auprès du Service Culture :
 Resa.culture@nouvoitou.fr
 ou au 06 27 15 79 10

Pour suivre toutes nos actualités rendez-vous sur nos réseaux sociaux (Instagram et Facebook) : @villedenouvoitou et sur notre site internet : www.nouvoitou.fr